

Production de déchets - statistiques

Année **2020**

Commune **Noble-Contrée**

Catégorie C (entre 1'000 et 5'000 habitants)

Les communes ont été classées par catégories, afin d'établir des comparaisons entre communes de taille similaire.

Production totale de déchets pour 2020: **389.4 kg/EH**

Taux de recyclage* de la commune: **49%**

Taux de recyclage* des communes VS : **54%**

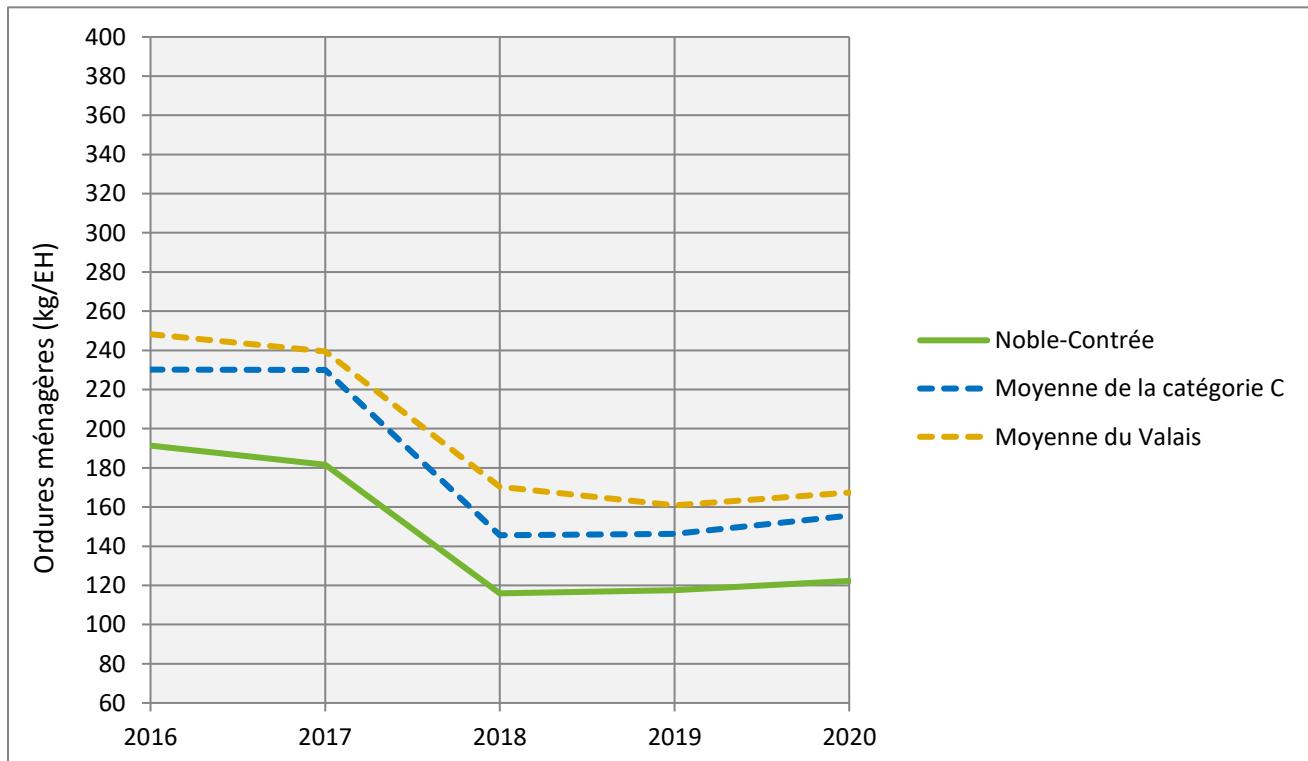
Année	2016	2017	2018	2019	2020
Population résidente	4'409	4'444	4'467	4'512	4'550
Population touristique	17	16	52	37	19
Equivalent-habitant (EH)	4'426	4'460	4'519	4'549	4'569
Déchets incinérables (kg/EH)	239	239	187	195	199
Collectes séparées (kg/EH)	153	166	185	255	246

0 = pas de donnée reçue

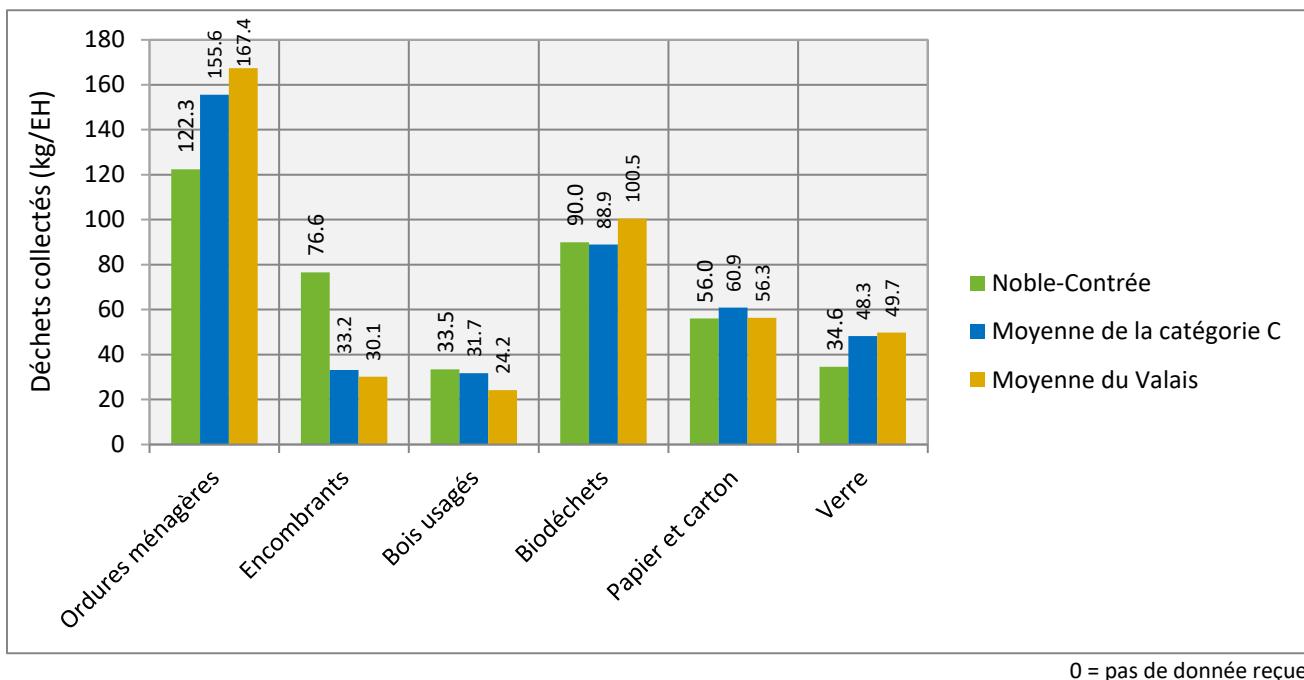
Déchets incinérables : ordures ménagères & encombrants

Collectes séparées : papier-carton, plastique-PET, biodéchets, métaux (ferraille + alu), bois usagés, verre, appareils électriques(troniques), huile, textiles et déchets spéciaux.

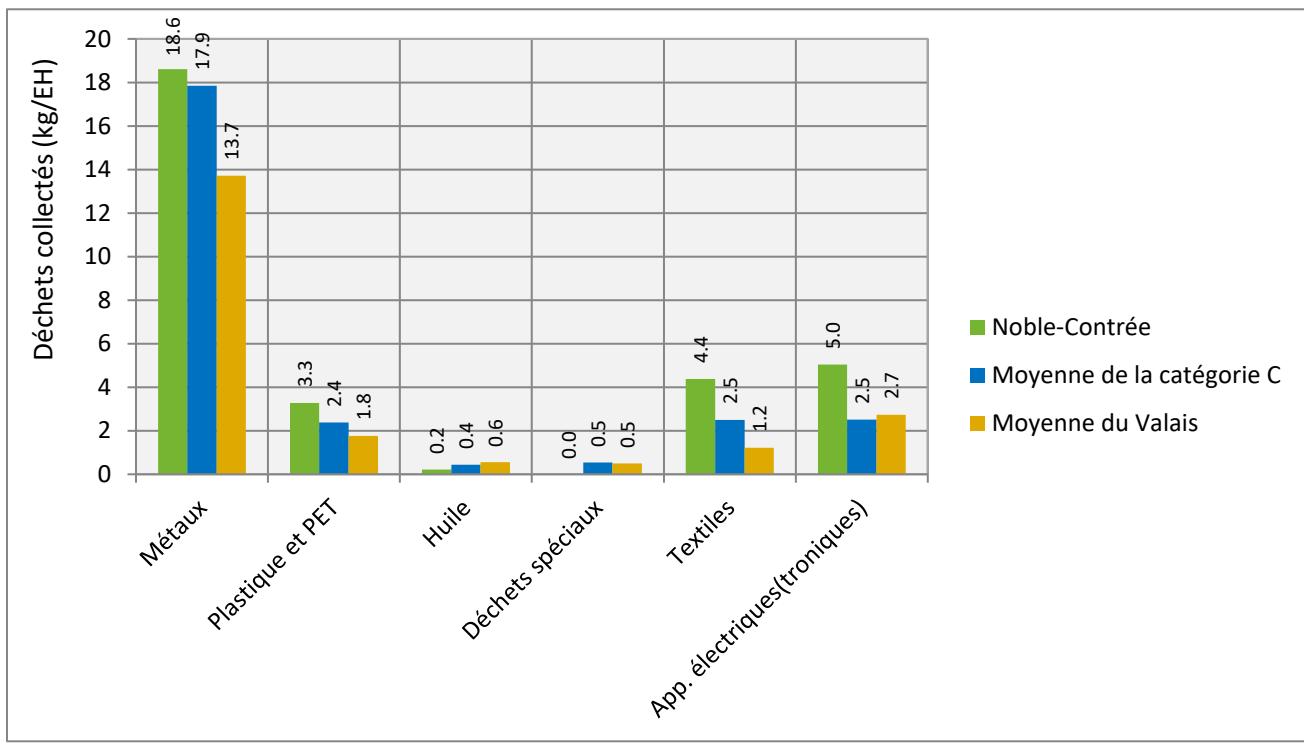
Ordures ménagères récoltées par Noble-Contrée (résidents & touristes)



Déchets produits par Noble-Contrée en 2020 (résidents & touristes)



0 = pas de donnée reçue



0 = pas de donnée reçue

Bois usagés

Ces dernières années, une proportion toujours plus importante de bois usagés ont été valorisés thermiquement en UVTD. Les bois usagés comprennent les déchets de bois issus des communes (encombrants), de l'industrie et du commerce (transformation du bois et emballages) et de la construction .

Papier-carton

La collecte du papier et du carton devrait de façon optimale se faire de manière séparée. La séparation des deux types de déchets permet une meilleure valorisation de la matière récupérée. Certaines communes du Haut-Valais ont déjà mis en oeuvre cette pratique.

*Taux de recyclage

Pour établir une comparaison entre le taux de recyclage moyen des communes valaisannes et le taux de recyclage de votre commune, les critères de l'OFEV ont été appliqués.

L'OFEV considère les collectes séparées suivantes pour le calcul du taux de recyclage: papier/carton, biodéchets, verre, textiles, PET, piles, appareils électriques et électroniques, fer blanc et aluminium.